



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 7 février 2023**

Date de convocation : 01/02/2023 Date d'affichage : 01/02/2023 Nombre de membres : 21 Nombre de présents ou représentés : 14 Nombre de votants : 14 Absents / Excusés : 7	Objet : approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022	Délibération n° 2023-1 Résultat du vote 14 pour 0 contre 0 abstention
--	--	---

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 7 février à 17h00, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

Présents :

M. Dominique LE MÈNER, Mme Véronique CANTIN, Mme Véronique RIVRON, M. Olivier SASSO, M. Christophe POT, M. Didier REVEAU, M. Jean-Yves LECOQ,

Procurations :

M. Jean Carles GRELIER donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER
M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à M. Olivier SASSO
Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à M. Jean-Yves LECOQ
M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Didier REVEAU
M. Gérard GALPIN donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON
Mme Monique NICOLAS LIBERGE donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN
Mme Christelle MORANÇAIS donne pouvoir à M. Christophe POT

Excusés :

M. Régis VALIENNE, Mme Isabelle LEROY, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY, M. Thierry COZIC, Mme Carole HEULOT, M. Nordine ARIK, M. François EDOM

Secrétaire de séance :

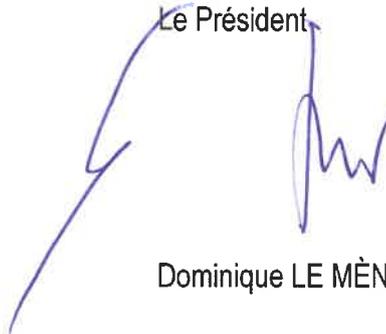
Assistait également à la séance :
Mme Marie SAJOUS

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Nulle observation n'étant enregistrée, le Comité syndical adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12 décembre 2022.

Pour extrait certifié conforme,
Fait au Mans, le 8 février 2023

Le Président



Dominique LE MÈNER